

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 23 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 septembre 2025

CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COLLÈGE GÉRARD PHILIPPE DANS LE CADRE D'UNE CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS "ARTS ET MÉTIERS DU SPECTACLE" - ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUITRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Fabrice BARREAULT pouvoir à Frédéric NOURRIGEON, Jean-Michel BEAUDIC pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Sophie GUICHET pouvoir à Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE pouvoir à Thibault HEBRARD, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Mélina TACHE pouvoir à Romain DUPEYROU, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents :

Thierry DEVAUTOUR, Guillaume JUIN.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florence VILLES

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le

ID : 079-200041317-20250929-C__58_09_2025-DE



C- 58-09-2025

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COLLÈGE GÉRARD PHILIPPE DANS LE CADRE D'UNE CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS "ARTS ET MÉTIERS DU SPECTACLE" - ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) approuvés par l'arrêté préfectoral n°79-2025-02-25-00001 du 25 février 2025 ;

Vu la délibération du 16 mai 2022 approuvant le projet d'Établissement du Conservatoire à Rayonnement Départemental Auguste-Tolbecque (CRD) ;

Considérant qu'il importe de formaliser les engagements des partenaires dans une convention ;

L'accès aux pratiques artistiques et culturelles constitue un axe majeur de la politique culturelle de la CAN.

Dans le cadre des missions de sensibilisation à la pratique musicale, vocale et de valorisation de l'éducation artistique conduites par le CRD, la CAN met en œuvre des actions en lien avec les différents établissements de l'Éducation Nationale, des écoles primaires aux lycées.

Le Collège « Gérard Philipe » de Niort propose quant à lui une Classe à Horaires Aménagés pour les Arts et Métiers du Spectacle (CHAAMS), en partenariat avec la Scène Nationale « Le Moulin du Roc » avec laquelle il est lié par convention.

Un partenariat a été mis en place sur l'année scolaire 2024-2025 afin que le Conservatoire puisse apporter une pratique artistique en complément des actions développées dans le programme de cette CHAAMS. Cette collaboration a permis aux collégiens intégrés dans ce dispositif de découvrir, explorer et pratiquer du chant-choral et des percussions corporelles à travers des ateliers menés par deux enseignants artistiques spécialisés du Conservatoire.

Cette collaboration a été concluante. Une restitution publique dans l'auditorium du CRD a permis aux collégiens de proposer plusieurs pièces musicales intégrant le travail effectué durant la session « pratique artistique », avec un enthousiasme évident tant des jeunes que des familles en présence.

Il est donc proposé de poursuivre le partenariat sur l'année scolaire 2025-2026 au travers du dispositif « cuivres nomades » encadré par quatre enseignants artistiques du CRD.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention jointe en annexe ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à la signer ainsi que tout document y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Florence VILLES

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué